L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 6 FEVRIER 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LISLET,
PROPRIETAIRES - EDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $10 par semaine, 25 par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 CENTS.

EDITION HEBDOMADAIRE
Paraissant les Mardi et le Samedi:
Par an, $5 par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront 1 $ 50 la carrée pour la première insertion, et 75 CENTS la carrée pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront 2 $ 50 la carrée pour chaque insertion.

Les annonces publiées par tableaux, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront 5 $ par ligne de carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces seront, en leur prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, bien occupées qu'il soit nouveau avec elles; mais dans aucun cas, elle excéderont les dépenses 25 pour cent.

Toutes les réclames d'une nature d'affaires paieront 20 cents toute la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement de nombreuses insertions seront présentés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 6 FEVRIER.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR:
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par F. Stahl—A la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des billets à opéra, dont on trouvera les descriptions à l'annonce.

Par Pelligrin & Nathan—A la Bourse et demeure, pour la grande saison: No 16 rue du Dauphin, entre Chartres et C., lit, de beaux meubles, rideaux, tapis, pendules, horloge, glaces, candélabres, objets, etc.

Par Gardner Smith, Village & Co.—A la Bourse et demeure, No 191 rue Julia, ameublement complet de meubles, bijoux, montres, etc.

Par G. Valcion—A la Bourse, rue Dumaine, entre St. Claude et Bourgogne, l'ameublement de la chambre.

Par Mesdames Brown & Co.—Aux demeures Tabernacle, 6e Liser, beaux chevaux et mules—Voitures, harnais, etc., tous les jours.

Par M. Lemonnier—Au No 60 de la rue de Chartres, bottes, souliers, chapeaux, casquettes, habillements.

Par Hoffman & Marks—Au No 58 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie, jouets et articles variés; cigares fins de la Havane.

Par A. Fisher—A la salle d'encan, rue de Chartres, toute importante de marchandises sèches de toute espèce, tapis, nattes, chapeaux, casquettes, habillements.

Par Hoffman & Marks—Au No 58 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie, jouets et articles variés; cigares fins de la Havane.

Par A. Fisher—A la salle d'encan, rue de Chartres, toute importante de marchandises sèches de toute espèce, tapis, nattes, chapeaux, casquettes, habillements.

☞ Achetez vos cambrics chez M. Erupt Turpin, 93 Vieille Levée.

☞ La Société d'Union procèdera ajourd'hui, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à 7 heures du soir, à l'adjudication de plusieurs lots de bonne nourriture cuisinière.

Pour le détail et les conditions, voir aux annonces.

Le Nouveau Tarif

La théorie des partisans d'un tarif élevé est basée sur deux arguments principaux: la nécessité de maintenir une source de revenus importante pour le trésor, et celle de protéger le travail américain. Se fondant sur ce que le dernier tarif adopté a produit une élévation considérable dans les recettes des douanes, et sur ce autre fait que les salaires des ouvriers ont augmenté aux Etats-Unis, les protectionnistes en concluent qu'une nouvelle augmentation du tarif aura nécessairement pour conséquence le recroître encore ces heureux résultats. Il n'est pas difficile de démontrer la fausseté de leur raisonnement.

Il n'est pas évidemment à l'élévation des droits de douane qu'il faut attribuer le chiffre assez fort des importations depuis la guerre, mais bien aux circonstances particulières dans lesquelles la guerre avait placé le pays. Il y avait, surtout dans le Sud, victime de dévastations dans nom, des besoins exceptionnels qu'il fallait satisfaire à tout prix. Les habitants y manquaient de tout, de matériel d'agriculture, de vêtements, de meubles, d'ustensiles de ménage. Après plusieurs années de privations il était même naturel que ceux à qui il restait encore quelques moyens, recherchassent avec les soins ces qui ne sont pas de première nécessité. Les magasins des campagnes complètement vides devaient en se remplissant, créer une demande considérable sur les divers marchés. Beaucoup d'industries, dans les Etats-Unis, avaient été désorganisées par les incessantes levées d'hommes que faisait le gouvernement fédéral et par le trouble apporté dans les affaires domestiques. Quelqu'activité qu'on ait mise à rouvrir les manufactures, on a eu crier ils nouvelles, l'industrie américaine n'a pu suffire à toutes les demandes, et cela explique le chiffre élevé des importations et conséquemment celui des recettes du douane, avec un tarif dont la moyenne est de 40 pour cent.

Mais on aurait tort de baser des calculs sur un état de choses exceptionnel, et le prétendu actuelle des importateurs est la pour prouver que même, sans augmentation du tarif, il faut s'attendre à une diminution sensible dans les recettes. Plus de la moitié des marchandises importées depuis le mois de septembre remplissent maintenant les hangars de l'Hiver prochain. Une fois ces dépôts ne pourront donc que ralentir encore le mouvement des importations, et le Trésor n'aura rien à y gagner.

Il y a dans le nouveau tarif adopté par le Sénat et soumis en ce moment à la Chambre, des articles grevés de droits réellement prohibitifs qui renoncera à importer ceux-là tandis qu'on se fera plus de commandes pour les autres en sur-tarif à la hausse des besoins. Nous ne croyons donc pas nous tromper en affirmant que les recettes du dernier semestre de 1867 seront bien inférieures à celles des six derniers mois de 1866.

La réforme proposée n'amènerait donc qu'une diminution de recettes pour le Trésor, mais elle aurait en même temps pour effet de faire baisser les prix de toutes les marchandises d'importation qui se vendent déjà aux Etats-Unis au préjudice des consommateurs. Cette observation nous amène à répondre au second argument des protectionistes.

Le *Tribune* qui est peut-être le seul journal de New York partisan du tarif, affirme de croire qu'elle défend la cause des travailleurs américains, tandis qu'en réalité elle n'encourage que les monopole de quelques centaines de manufacturiers. Il est bien vrai que le salaire des ouvriers a augmenté, mais cette augmentation n'est pas proportionnelle à l'élévation des prix des objets de consommation. Si le tarif ne portait qu'sur les articles de luxe, l'argument actuel peut être quelque valeur: mais il porte sur des objets de première nécessité, et il en résulte grande partie à cette cause qu'il fait attribuer la cherté de l'existence.

Prenons pour exemple la question des laines. On propose un droit prohibitif sur les laines importées, bien qu'à une récente conférence de éleveurs du nouveau dans l'Illinois, il ait été avoué qu'un capital de huit millions investi dans ce genre d'affaires avait produit des bénéfices annuels de trois millions sous l'ancien tarif. Cela ne suffit pas et on veut interdire l'entrée des Etats-Unis aux laines de l'Amérique du Sud. Mais les fabricants d'étoffes de laine demandent à leur tour des droits très élevés sur les étoffes manufacturées à l'étranger. Voilà donc pour protéger un produit domestique dont la valeur ne dépasse pas 36 millions, les consommateurs seront de 70 à 80 millions par an; car, comme il s'agit d'un article de première nécessité et que l'industrie domestique ne peut satisfaire à tous les besoins, il faudra recourir aux articles importés qu'on élève qu'on soit le prix.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini pour établir que les ouvriers, même ceux des industries protégées, ont plus à perdre qu'à gagner au tarif, tandis que la masse des consommateurs en souffre considérablement. Nous avons déjà cité l'opinion de quelques journaux sur ce point. Ce ne sont pas seulement les feuilles démocratiques qui dénoncent le bill du Sénat: le *Sun*, l'*Express* l'*Post* et le *Times* de New York lui font une rude guerre; et le premier va jusqu'à douter des soupçons sur l'influence qu'a pu avoir l'argent dans cette affaire.

Une feuille radicale de Chicago, la *Tribune*, s'exprime ainsi au sujet du bill dont il s'agit:

Il n'y a pas six membres au Sénat qui ne croient au fond du cœur que le bill adopté mardi est un fait de vue moral, une faute au point de vue économique, et qu'il soit grande chance pour le parti républicain.... Il y a quelque satisfaction à voir que les gens qui croient sincèrement qu'une prohibition du commerce étranger est le moyen de devenir riches et prospères ont le produit avantageux que la Providence a accordé à d'autres régions, et de les aider chez nous à un prix trois fois plus élevé. Des philanthropes ne manquent d'acheter la laine de l'Amérique du Sud parce qu'elle est à bas prix. Les Américains du Sud et les Africains de Sud nous donnent des livres de laine pour un dollar. — Non, dit le Congrès, nous voulons que nous livres de laine pour un dollar, nous voulons protéger l'industrie domestique. Mais les Américains du Sud prennent pas produite un seul livre de laine, et si nous voulons en prendre leur laine, ils commencent de prendre nos produits. Pour un boisseau de farine ils donnent trente livres de laine. Pour produire l'industrie américaine, le Congrès décrète que le prix moyen entre le prix de laine du Sud et le prix de farine pour cent livres de laine sera de deux cent vingt livres.... Mais ce n'est pas tout, il faut que le prix des draps et un autre que le prix de la laine. Pour mettre un dollar de plus dans la poche du producteur de laine, il faut faire payer quatre dollars dans l'état. Le fabricant de draps ne demande pas l'augmentation du tarif sur les draps, à moins que les droits sur la laine ne soient augmentés. Dans un tel cas, il faut que le prix de ses marchandises soit élevé dans la proportion de quatre cents par livre de drap pour chaque cent ajouté par livre de laine. Et puis les maîtres de forges, les propriétaires de salines, les verriers, les flateurs et tous les autres industriels qui ont un monopole sous la législation existante ou qui en désirent un, font chorus avec les producteurs de laine et les fabricants de drap, et le résultat net de tout cela est de voler le peuple américain de quelques centaines de millions de dollars et de donner le coup de grâce à notre commerce déjà abattu et ruiné.

La *Tribune* espère que le Président opposera son veto à ce bill et dit que s'il devient loi, ceux qui l'auront voté seront responsables de la ruine commerciale et politique qui en sera le consé quence. L'Ouest commence à s'apercevoir qu'il a tiré les marrons du feu pour les Bertrand de la Nouvelle-Angleterre.

OPÉRA ITALIEN.—La *Sonnambula* est, comme nous l'avons dit, un des chefs d'œuvre de Bellini. Cette admirable musique, si riche en suaves mélodies, vivra éternellement. C'est bien rarement que nous aurons en occasion d'entendre cette œuvre remarquable, et nous engageons tous les véritables amateurs à mettre à profit celle qui s'offre ce soir à eux. Madame Stina Tomasi a toutes les qualités requises pour bien chanter le rôle d'Amina, l'orpheline somnambule. M. Fabbri fera un charmant Elvino, et M. Ottaviani un excellent comte Rodolph. Les autres rôles seront remplis par Mmes Zanetti et Zamboni et MM. Solares et Munguia.

Au prégier jour, la troupe italienne donnera *Lucia*, le grand opéra de Petrella. Nous publierons une analyse du livret, qui est tiré de la nouvelle de Bulwer: « Les Derniers Jours de Pompéi. »

THÉATRE DE L'OPÉRA. — La belle comédie d'Alexandre Dumas fils, *La Dame aux Camélias*, sera jouée, demain jeudi, par madame Laurent, et les autres artistes de M. Albaiza. C'est une pièce qui a toujours le privilège d'attirer la foule.

GRAND CONCERT.—Un grand concert vocal et instrumental doit être donné ce soir, dans la belle mosquée rue du Camp, au bénéfice de l'Aylie des orphelins allemands protestants. Ce concert doit avoir lieu avec le concours de M. Tinel, l'on La Hache, directeur de la partie vocale, de M. Ch. Schramm, pianiste, de M. Jacques Oliveira, violoniste, de M. Louis Mayer, violoncelliste, et de MM. Ch. Mayer et Gustave Smith, comme accompagnateurs. Mes demoiselles Emma Faurex et L. Guion et plusieurs amateurs chanteront divers morceaux.

BAL MASQUÉ.—La Société de Bienfaisance des Bouchers doit donner le 7 février, dans la belle mosquée, rue du Camp, un grand bal masqué, au bénéfice du fonds de secours. Nous recevons de M. F. Zehender, de l'invitation qui lui est adressée.

La société connue sous le titre de Young Men's Crescent Benevolent Association, doit donner le 19 février prochain son organisation et faire bénir une bannière qui lui sera présentée par les dames du Dominion et du Troisième District. Nous remercions M. C. L. Jones, secrétaire, de l'invitation qu'il nous a adressée.

CHARBON DE TERRE—Les familles, les hotels et les restaurants peuvent se pourvoir d'excellents charbons, de Pittsburg, cannel anglais et anthracite, aux plus bas prix, soit au bureau de G. Coyle & Co. 112 rue Gravier, ou à leurs entrepôts, coin de Magazine et Girod, ou bien rue des Magnolia entre Washington et Sixième rue.

CHRONIQUE LOCALE.

DISCOURS DE L'HONORABLE D. W. VOORHEES, DE L'INDIANA.—Répondant à la demande d'un grand nombre de citoyens de la Nouvelle-Orléans, l'Honorable D. W. Voorhees a prononcé hier soir, dans la salle des Représentants, une adresse sur les affaires publiques. Bien que les circonstances particulières dans lesquelles la guerre avait placé le pays, l'y avait, surtout dans le Sud, victime de dévastations dans nom, des besoins exceptionnels qu'il fallait satisfaire à tout prix. Les habitants y manquaient de tout, de matériel d'agriculture, de vêtements, de meubles, d'ustensiles de ménage. Après plusieurs années de privations il était même naturel que ceux à qui il restait encore quelques moyens, recherchassent avec les soins ces qui ne sont pas de première nécessité. Les magasins des campagnes complètement vides devaient en se remplissant créer une demande considérable sur les divers marchés. Beaucoup d'industries, dans les Etats-Unis, avaient été désorganisées par les incessantes levées d'hommes que faisait le gouvernement fédéral et par le trouble apporté dans les affaires domestiques. Quelqu'activité qu'on ait mise à rouvrir les manufactures, on a eu crier ils nouvelles, l'industrie américaine n'a pu suffire à toutes les demandes, et cela explique le chiffre élevé des importations et conséquemment celui des recettes du douane, avec un tarif dont la moyenne est de 40 pour cent.

Mais on aurait tort de baser des calculs sur un état de choses exceptionnel, et le prétendu actuelle des importateurs est la pour prouver que même, sans augmentation du tarif, il faut s'attendre à une diminution sensible dans les recettes. Plus de la moitié des marchandises importées depuis le mois de septembre remplissent maintenant les hangars de l'Hiver prochain. Une fois ces dépôts ne pourront donc que ralentir encore le mouvement des importations, et le Trésor n'aura rien à y gagner.

Il y a dans le nouveau tarif adopté par le Sénat et soumis en ce moment à la Chambre, des articles grevés de droits réellement prohibitifs qui renoncera à importer ceux-là tandis qu'on se fera plus de commandes pour les autres en sur-tarif à la hausse des besoins. Nous ne croyons donc pas nous tromper en affirmant que les recettes du dernier semestre de 1867 seront bien inférieures à celles des six derniers mois de 1866.

La réforme proposée n'amènerait donc qu'une diminution de recettes pour le Trésor, mais elle aurait en même temps pour effet de faire baisser les prix de toutes les marchandises d'importation qui se vendent déjà aux Etats-Unis au préjudice des consommateurs. Cette observation nous amène à répondre au second argument des protectionistes.

Le *Tribune* qui est peut-être le seul journal de New York partisan du tarif, affirme de croire qu'elle défend la cause des travailleurs américains, tandis qu'en réalité elle n'encourage que les monopole de quelques centaines de manufacturiers. Il est bien vrai que le salaire des ouvriers a augmenté, mais cette augmentation n'est pas proportionnelle à l'élévation des prix des objets de consommation. Si le tarif ne portait qu'sur les articles de luxe, l'argument actuel peut être quelque valeur: mais il porte sur des objets de première nécessité, et en résulte grande partie à cette cause qu'il fait attribuer la cherté de l'existence.

Prenons pour exemple la question des laines. On propose un droit prohibitif sur les laines importées, bien qu'à une récente conférence de éleveurs du nouveau dans l'Illinois, il ait été avoué qu'un capital de huit millions investi dans ce genre d'affaires avait produit des bénéfices annuels de trois millions sous l'ancien tarif. Cela ne suffit pas et on veut interdire l'entrée des Etats-Unis aux laines de l'Amérique du Sud. Mais les fabricants d'étoffes de laine demandent à leur tour des droits très élevés sur les étoffes manufacturées à l'étranger. Voilà donc pour protéger un produit domestique dont la valeur ne dépasse pas 36 millions, les consommateurs seront de 70 à 80 millions par an; car, comme il s'agit d'un article de première nécessité et que l'industrie domestique ne peut satisfaire à tous les besoins, il faudra recourir aux articles importés qu'on élève qu'on soit le prix.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini pour établir que les ouvriers, même ceux des industries protégées, ont plus à perdre qu'à gagner au tarif, tandis que la masse des consommateurs en souffre considérablement. Nous avons déjà cité l'opinion de quelques journaux sur ce point. Ce ne sont pas seulement les feuilles démocratiques qui dénoncent le bill du Sénat: le *Sun*, l'*Express* l'*Post* et le *Times* de New York lui font une rude guerre; et le premier va jusqu'à douter des soupçons sur l'influence qu'a pu avoir l'argent dans cette affaire.

Une feuille radicale de Chicago, la *Tribune*, s'exprime ainsi au sujet du bill dont il s'agit:

Il n'y a pas six membres au Sénat qui ne croient au fond du cœur que le bill adopté mardi est un fait de vue moral, une faute au point de vue économique, et qu'il soit grande chance pour le parti républicain.... Il y a quelque satisfaction à voir que les gens qui croient sincèrement qu'une prohibition du commerce étranger est le moyen de devenir riches et prospères ont le produit avantageux que la Providence a accordé à d'autres régions, et de les aider chez nous à un prix trois fois plus élevé. Des philanthropes ne manquent d'acheter la laine de l'Amérique du Sud parce qu'elle est à bas prix. Les Américains du Sud et les Africains du Sud nous donnent des livres de laine pour un dollar. — Non, dit le Congrès, nous voulons que nous livres de laine pour un dollar, nous voulons protéger l'industrie domestique. Mais les Américains du Sud prennent pas produite un seul livre de laine, et si nous voulons en prendre leur laine, ils commencent de prendre nos produits. Pour un boisseau de farine ils donnent trente livres de laine. Pour produire l'industrie américaine, le Congrès décrète que le prix moyen entre le prix de laine du Sud et le prix de farine pour cent livres de laine sera de deux cent vingt livres.... Mais ce n'est pas tout, il faut que le prix des draps et un autre que le prix de la laine. Pour mettre un dollar de plus dans la poche du producteur de laine, il faut faire payer quatre dollars dans l'état. Le fabricant de draps ne demande pas l'augmentation du tarif sur les draps, à moins que les droits sur la laine ne soient augmentés. Dans un tel cas, il faut que le prix de ses marchandises soit élevé

Le même soir, un peu avant ce qui nous venons de raconter, M. Edward Thebin, employé au chantier de navigation de M. Holladay, rue St. Charles, mais renvoyé depuis quelques mois à cause de son intempérance, et dont frère de M. Stack, se voyant sur le point de voler le peuple américain de quelques centaines de millions de dollars et de donner le coup de grâce à notre commerce déjà abattu et ruiné.

La marée est bonne; il vente frais du Nord-Est.

New York, 5—Arrivé le steamer Mississippi de la Nouvelle-Orléans.

New York, 5—Le steamer Cassandra, chargé de coton et de peaux, venant de la Nouvelle-Orléans, est échoué sur les bas fonds. Hrigantes rompus et rempli d'eau.

New York, 5—L'or était lourd à la clôture de la Bourse et il y a eu une soudaine chute dans la prime. Les deux cours n'ont rien de commun ont été 138 3/4 et 138 1/2, le cours de clôture étant le premier. Les gouvernements s'étaient améliorés à la clôture avec le cours le plus élevé de la journée. Les actions des mines ont été actives jusqu'à la clôture.

New York, 5—On a volé $100,000 en 5-20 des Etats-Unis dans le bureau de Leonard W. Jerome, rue Wall.

Kingston, O. C., 5 — Les prisonniers fédérals sont arrivés. Leurs idées ont été vaches et ils ont été mis dans le pénitencier. Lynch et McMahon ont été mis à l'ouvre dans la fonderie.

La Grange, Ky., 5—Ann P. Grover a été nommée par la Convention pour représenter le 5e district congressionnel.

Louisville, 5—La glace est comparativement légère. Les steamers Longworth et Mephis partent aujourd'hui pour la Nouvelle-Orléans. Le Louisiana partira bientôt. Le Westmoreland est parti de Cincinnati pour la Nlle-Orléans.

(*Autres dépêches*).

Législature de la Louisiane.

Séance du mardi 5 février.

SÉNAT—Vingt-deux membres sont présents. M. Fonte, président du comité sur les relations fédérales, rapporte au Sénat que le comité avait refusé de soutenir l'amendement constitutionnel, et dans le rapport est comprise une résolution que la Louisiane refuse d'adopter l'amendement constitutionnel proposé comme l'article 14. La dite résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Palfrey en demande la reconsidération afin, dit-il, de rendre le vote final. Malgré cette observation, sur la motion de M. Mundy, la proposition de M. Palfrey est déposée sur la table à l'unanimité: ce qui veut encore mieux que la reconsidération.

M. Mundy propose que le Sénat procède au choix d'un sénateur des Etats-Unis.

M. Egan désire que la Chambre soit informée immédiatement de l'action du Sénat sur l'amendement constitutionnel.

M. Mundy nomme l'honorable W. F. Kenner, de la paroisse Ascension: M. Armstrong nomme M. Boyce et M. Barthe nomme M. Gayarre. Le vote donne le résultat suivant:

Kenner, 17; Boyce, 7; Gayarré, 1.

M. Kenner ayant reçu le plus grand nombre de voix est déclaré être le choix du Sénat.

La séance remise pour cette élection aura lieu demain.

M. Egan appelle le bill de la Chambre pour prendre l'avis du peuple sur la convocation d'une convention.

Sur motion de M. Hough, l'examen du bill est ajourné, envoyé à l'impression et mis à l'ordre du jour de mardi prochain.

M. Kenner appelle le bill relatif à la Compagnie de Chattanooga. M. Duvignaud propose de le référer au comité judiciaire. Une discussion s'élève. M. Kenner s'oppose à l'ajournement. Cette compagnie, dit-il, est la première qui ne demande aucune assistance; elle ne demande pas même d'être exempte de la taxe et elle propose seulement de conférer un bénéfice à l'Etat, etc.

M. Egan parle pour que le bill soit référé. Le sénat décide du contraire.

Par M. Duvignaud—un acte pour la conservation des mines de Ricardo et Madden. Référé au comité judiciaire.

Le bill de la chambre pour rappeler un acte concernant le creusement d'un canal entre la Baie de Vermillion et la Sabine est référé.

Sur sa propre demande M. Egan est dispensé de faire partie du comité d'investigation sur les causes de l'émeute du 30 juillet dernier. Le sénat adopte la motion.

CHAMBRE—MM. Thienemann, Enstis, Rogers, Anelm et Kenner sont nommés membres du comité spécial de la police.

M. McDonnell présente une résolution pour charger le sergent d'armes de maintenir l'ordre au dehors de la barre pendant les séances de la Chambre.—Adopté.

M. Rogers, de N. O., présente une résolution, accompagnée d'un mémoire du juge J. R. Robinson, sur les ressources minérales de la Louisiane. La résolution est adoptée et le mémoire envoyé à l'imprimerie.

M. Regidor présente un nouveau comité sur l'éducation, un rapport défavorable à la proposition d'allouer $2,000 pour aider le collège Poydras. Le rapport est approuvé.

M. Alverson présente un bill de secours pour les professeurs non payés des écoles publiques. Référé.

M. Sandford appelle le bill du Sénat relatif au Sénateur des Etats-Unis. Le bill subit une première lecture.

M. Thienemann demande qu'il soit référé au comité d'éducation. Accepté.

M. Chinn présente le rapport de l'avocat-général, rapport qui est reçu et envoyé à l'imprimerie.

M. Head présente un bill relatif à l'adoption des enfants. Référé au comité judiciaire.

M. Jonas appelle le bill du Sénat qui autorise la banque des Citoyens à étendre les bons d'Etat en faveur de la banque. Le une seconde fois.

M. Tucker s'oppose au bill comme contraire à la constitution de l'Etat.

MM. Jonas, Elam et McTonnell soutiennent le bill, qui passe.

Un message du Sénat annonce qu'il a refusé d'adopter l'amendement constitutionnel et qu'il demande le concours de la Chambre pour la résolution du rejet.

Election d'un candidat pour la place de sénateur des Etats-Unis.

Les noms suivants sont proposés:

Par M. Elam—L'Honorable Hy Boyce, des Rapides.

Par M. Kent—L'Honorable Charles Gayarré, d'Orleans.

Par M. Kidd—L'Honorable Hy Gray, de Bienville.

Par M. Robinson—L'Honorable D. F. Kenner, de l'Ascension.

Au premier ballottage M. Boyce obtient 27 votes, M. Gayarré 18, M. Gray 21, M. Kenner 14—Total des votes 99. Pour un choix 49.

Le second ballottage a donné 26 voix à M. Boyce, 20 à M. Gayarré, 23 à M. Gray et 11 à M. Kenner.—Total de 99, pour un choix 50.

L'honorable John E. King, de St Landry, est alors mis en accusation mais sur motion le Sénat s'ajourne.

PAR LE TÉLEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A *L'ABEILLE*

Havre, 5—Le vapeur la Ville de Paris est arrivé.

Florence, 5—Le bill de l'église italienne a été rejeté.

Washington, 5—C'est le Richmond *Enquirer* et non l'*Examiner* qui a publié le nouveau plan. Le gouverneur Sharkey est mal portant; il paraît que les nouvelles reçues, et une fièvre dans l'Ouest, ont un pouvoir ne peut leur imposer. Le conflit entre les différents pouvoirs du Sud, tous les droits civils, la question du droit de suffrage, tout cela est en suspens. Le Sud ne peut rien faire tant que le Congrès ne le lui aura permis. Le Nord ne doit pas non plus imposer au Sud, bien que se soit la idée de quelques fanatiques. Le Nord, pas plus que le Sud, ne critique dans la vertu du suffrage d'une population noire non éclairée.

Le Sud ne peut rien faire, il a une grande anxiété au Nord sur la base de la représentation, base nécessairement affectée par l'élément negre. Sur ce sujet, il y a unanimité parmi toutes les classes de la population au Nord.

M. Voorhies, continuant, dit qu'on n'a pas besoin en Louisiane du bill des droits civils. La population d'Etat l'a rendu inutile, et sous cet le constitution, le peuple de couleur peut avoir des propriétés, ester en justice et se défendre. Et a part le vote qu'il n'a pas, il est bien payé pour son travail et bien traité que les travailleur de la classe blanche, au Nord.

Le Nord, nous assure l'honorable M. Voorhies, ne veut pas continuer nos biens, nombre tant les clameurs de quelques écrivains du Nord et de quelques femmes à esprit fort et d'humeur à esprit faible qui se sont imaginé qu'ils remplissaient un devoir providentiel en cherchant notre châtiment.

Il y a encore des lois dans le livre des statuts qui, si elles étaient exécutées, ne laisseraient rien à vos esprits et à vos orphelins. Et l'honorable orateur fait un éloge sans borne du président Johnson qui s'était tenu noblement entre le Nord et le Sud pour prévenir l'effet de ces lois. Nous pourrions occuper en sureté le terrain sur lequel le Président s'est placé, et avec tout le respect dû à la mémoire de son prédécesseur, nous pourrions nous réjouir, tant en vient pas les fonds que la Providence en ait fait un président.

L'Hon. orateur nous engage à la patience. Le temps avec les chapitres d'accidents et de fortunes est notre médecin. Si nous avons raison, nous n'avons rien à craindre, et nous n'avons qu'à maintenir l'ordre, respecter les lois et cultiver d'amicales relations avec les habitants des autres sections. Avec une main étendue vers le Nord et une autre vers le nôtre, nous devons inviter les primes du commerce à visiter la rive riche du Sud.

Quant au bill du tarif en discussion maintenant devant le Congrès, M. Voorhies l'appelle le bill d'abomination et d'injustice pour le Sud. Mais qu'il vienne. Le peuple est encore souverain et ne peut être acheté. De pareils actes du Congrès seront rejetés par le peuple, pendant que ceux de Président seront rétablis.

Avec le secrétaire Seward il dira que les droits des représentants du Sud au Congrès les attendent, et le pays sait que ce sont ceux qu'ils doivent les occuper. Bien que le cypres puisse combattre vigoureusement le tombe de son ennemi, il ne peut pas empêcher les vivants, et bien que les chêne du Mississippi puissent nous murmurer leur requiem, l'avenir brillera de vous avec les efforts de l'industrie et de l'esprit d'entreprise, sous l'empire des lois et de la Providence.

SÉRIEUSE AFFAIRE.—Dans la nuit d'avant-hier, vers 2 heures, eut lieu une rencontre entre M. P. C. Cummings et M. E. Stack à un ne présentes très sérieux pour ce dernier.

Il paraît qu'il avait échangé quelques paroles de reproches avec M. Cummings, de l'troisième District, son beau-père, et ces paroles ont amené une bataille dans laquelle son oncle même de M. Cummings, rue d'Apollon, ou M. Stack a reçu un dangereux coup de poignard, bien qu'il ne soit pas considéré comme devant avoir des conséquences extrêmement fatales. M. Cummings a été requis par le recorder Ahern de fournir une caution de $5,000.

Le marché est bonne; il vente frais du Nord-Est.

New York, 5—Arrivé le steamer Mississippi de la Nouvelle-Orléans.

New York, 5—Le steamer Cassandra, chargé de coton et de peaux, venant de la Nouvelle-Orléans, est échoué sur les bas fonds. Hrigantes rompus et rempli d'eau.

New York, 5—L'or était lourd à la clôture de la Bourse et il y a eu une soudaine chute dans la prime. Les deux cours n'ont rien de commun ont été 138 3/4 et 138 1/2, le cours de clôture étant le premier. Les gouvernements s'étaient améliorés à la clôture avec le cours le plus élevé de la journée. Les actions des mines ont été actives jusqu'à la clôture.

New York, 5—On a volé $100,000 en 5-20 des Etats-Unis dans le bureau de Leonard W. Jerome, rue Wall.

Kingston, O. C., 5 — Les prisonniers fédérals sont arrivés. Leurs idées ont été vaches et ils ont été mis dans le pénitencier. Lynch et McMahon ont été mis à l'ouvre dans la fonderie.

La Grange, Ky., 5—Ann P. Grover a été nommée par la Convention pour représenter le 5e district congressionnel.

Louisville, 5—La glace est comparativement légère. Les steamers Longworth et Mephis partent aujourd'hui pour la Nouvelle-Orléans. Le Louisiana partira bientôt. Le Westmoreland est parti de Cincinnati pour la Nlle-Orléans.

(*Autres dépêches*).

Législature de la Louisiane.

Séance du mardi 5 février.

SÉNAT—Vingt-deux membres sont présents. M. Fonte, président du comité sur les relations fédérales, rapporte au Sénat que le comité avait refusé de soutenir l'amendement constitutionnel, et dans le rapport est comprise une résolution que la Louisiane refuse d'adopter l'amendement constitutionnel proposé comme l'article 14. La dite résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Palfrey en demande la reconsidération afin, dit-il, de rendre le vote final. Malgré cette observation, sur la motion de M. Mundy, la proposition de M. Palfrey est déposée sur la table à l'unanimité: ce qui vaut encore mieux que la reconsidération.

M. Mundy propose que le Sénat procède au choix d'un sénateur des Etats-Unis.

M. Egan désire que la Chambre soit informée immédiatement de l'action du Sénat sur l'amendement constitutionnel.

M. Mundy nomme l'honorable W. F. Kenner, de la paroisse Ascension: M. Armstrong nomme M. Boyce et M. Barthe nomme M. Gayarre. Le vote donne le résultat suivant:

Kenner, 17; Boyce, 7; Gayarré, 1.

M. Kenner ayant reçu le plus grand nombre de voix est déclaré être le choix du Sénat.

La séance remise pour cette élection aura lieu demain.

M. Egan appelle le bill de la Chambre pour prendre l'avis du peuple sur la convocation d'une convention.

Sur motion de M. Hough, l'examen du bill est ajourné, envoyé à l'impression et mis à l'ordre du jour de mardi prochain.

M. Kenner appelle le bill relatif à la Compagnie de Chattanooga. M. Duvignaud propose de le référer au comité judiciaire. Une discussion s'élève. M. Kenner s'oppose à l'ajournement. Cette compagnie, dit-il, est la première qui ne demande aucune assistance; elle ne demande pas même d'être exempte de la taxe et elle propose seulement de conférer un bénéfice à l'Etat, etc.

M. Egan parle pour que le bill soit référé. Le sénat décide du contraire.

Par M. Duvignaud—un acte pour la conservation des mines de Ricardo et Madden. Référé au comité judiciaire.

Le bill de la chambre pour rappeler un acte concernant le creusement d'un canal entre la Baie de Vermillion et la Sabine est référé.

Sur sa propre demande M. Egan est dispensé de faire partie du comité d'investigation sur les causes de l'émeute du 30 juillet dernier. Le sénat adopte la motion.

CHAMBRE—MM. Thienemann, Enstis, Rogers, Anelm et Kenner sont nommés membres du comité spécial de la police.

M. McDonnell présente une résolution pour charger le sergent d'armes de maintenir l'ordre au dehors de la barre pendant les séances de la Chambre.—Adopté.

M. Rogers, de N. O., présente une résolution, accompagnée d'un mémoire du juge J. R. Robinson, sur les ressources minérales de la Louisiane. La résolution est adoptée et le mémoire envoyé à l'imprimerie.

M. Regidor présente un nouveau comité sur l'éducation, un rapport défavorable à la proposition d'allouer $2,000 pour aider le collège Poydras. Le rapport est approuvé.

M. Alverson présente un bill de secours pour les professeurs non payés des écoles publiques. Référé.

M. Sandford appelle le bill du Sénat relatif au Sénateur des Etats-Unis. Le bill subit une première lecture.

M. Thienemann demande qu'il soit référé au comité d'éducation. Accepté.

M. Chinn présente le rapport de l'avocat-général, rapport qui est reçu et envoyé à l'imprimerie.

M. Head présente un bill relatif à l'adoption des enfants. Référé au comité judiciaire.

M. Jonas appelle le bill du Sénat qui autorise la banque des Citoyens à étendre les bons d'Etat en faveur de la banque. Le une seconde fois.

M. Tucker s'oppose au bill comme contraire à la constitution de l'Etat.

MM. Jonas, Elam et McTonnell soutiennent le bill, qui passe.

Un message du Sénat annonce qu'il a refusé d'adopter l'amendement constitutionnel et qu'il demande le concours de la Chambre pour la résolution du rejet.

Election d'un candidat pour la place de sénateur des Etats-Unis.

Les noms suivants sont proposés:

Par M. Elam—L'Honorable Hy Boyce, des Rapides.

Par M. Kent—L'Honorable Charles Gayarré, d'Orleans.

Par M. Kidd—L'Honorable Hy Gray, de Bienville.

Par M. Robinson—L'Honorable D. F. Kenner, de l'Ascension.

Au premier ballottage M. Boyce obtient 27 votes, M. Gayarré 18, M. Gray 21, M. Kenner 14—Total des votes 99. Pour un choix 49.

Le second ballottage a donné 26 voix à M. Boyce, 20 à M. Gayarré, 23 à M. Gray et 11 à M. Kenner.—Total de 99, pour un choix 50.

L'honorable John E. King, de St Landry, est alors mis en accusation mais sur motion le Sénat s'ajourne.

PAR LE TÉLEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A *L'ABEILLE*

Havre, 5—Le vapeur la Ville de Paris est arrivé.

Florence, 5—Le bill de l'église italienne a été rejeté.

Washington, 5—C'est le Richmond *Enquirer* et non l'*Examiner* qui a publié le nouveau plan. Le gouverneur Sharkey est mal portant; il paraît que les nouvelles reçues, et une fièvre dans l'Ouest, ont un pouvoir ne peut leur imposer. Le conflit entre les différents pouvoirs du Sud, tous les droits civils, la question du droit de suffrage, tout cela est en suspens. Le Sud ne peut rien faire tant que le Congrès ne le lui aura permis. Le Nord ne doit pas non plus l'imposer au Sud, bien que se soit la idée de quelques fanatiques. Le Nord, pas plus que le Sud, ne critique dans la vertu du suffrage d'une population noire non éclairée.

Le Sud ne peut rien faire, il a une grande anxiété au Nord sur la base de la représentation, base nécessairement affectée par l'élément negre. Sur ce sujet, il y a unanimité parmi toutes les classes de la population au Nord.

M. Voorhies, continuant, dit qu'on n'a pas besoin en Louisiane du bill des droits civils. La population d'Etat l'a rendu inutile,